

Avis Financier

AMUNDI SOCIAL BONDS

Les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) **AMUNDI SOCIAL BONDS** (Part I CHF-C : FR0013531233 ; part I EUR-C : FR0013531241 ; part I EUR-D : FR0014003M94 ; part I USD-C : FR0013531258 ; part I2-C : FR0014003MA3 ; part P-C : FR0013531266 ; part PM-C : FR0014002168 ; part R-C : FR0014005EN8 ; part R-D : FR0014005EO6 ; part S-C : FR0013531274, part Bdf-D : FR0014004TT6) géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés que le mécanisme anti-dilution, connu sous le nom de « Swing Pricing¹ », sera mis en œuvre à compter du 29/07/2022.

Ce mécanisme consiste à ajuster la valeur liquidative (VL) à la hausse ou à la baisse, selon la variation du solde net des souscriptions/rachats, afin de protéger les porteurs présents dans l'OPC de l'effet de dilution² généré par les coûts de réaménagement des portefeuilles. Ces coûts, qui étaient jusqu'alors supportés par l'OPC, et donc par l'ensemble de ses porteurs, seront désormais, en cas de mouvements de souscriptions/rachats significatifs, principalement supportés par les investisseurs à l'origine des mouvements. Ce mécanisme a pour résultat de calculer une VL ajustée qui constituera la seule VL de l'OPC.

Ce mécanisme avec seuil de déclenchement sera appliqué sur la VL uniquement lorsque le solde net de souscriptions / rachats aura atteint ou dépassé un seuil prédéfini.

Cette modification ne fait pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les autres caractéristiques du FCP AMUNDI SOCIAL BONDS demeurent inchangées.

Ce changement n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de chaque part ainsi que le prospectus du FCP AMUNDI SOCIAL BONDS sont disponibles sur le site internet : www.amundi.com.

La dernière version du Prospectus de la Société est disponible gratuitement en français et en néerlandais. La dernière version des statuts de la Société et des rapports périodiques sont disponibles gratuitement en français et en anglais ; les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais sur le site internet www.amundi.com et auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique :

CACEIS Belgium S.A.
Avenue du Port 86C, boîte 320
B-1000 Bruxelles

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est publiée sur le site <http://www.beama.be> et disponible auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique.
Le document d'informations clés pour l'investisseur doit être lu attentivement avant d'investir.

Le précompte mobilier en vigueur est de 30%.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

1. Charte de Bonne Conduite pour le Swing Pricing et les droits d'entrée et de sortie ajustables acquis aux fonds, AFG, 2014.

2. La dilution correspond à l'ensemble des coûts de réaménagement induits par l'achat/vente de titres : frais de transactions, fourchette entre les prix à l'achat et les prix à la vente sur les marchés de ces titres et taxes.